

PROCÈS-VERBAL DE LA CENT SOIXANTE ET UNIÈME SÉANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC,
tenue à Québec le vingt et un mars deux mille quatorze
sur la convocation de la secrétaire générale

Sont présents madame Diane Vincent, présidente du conseil d'administration, monsieur Robert Keating, président-directeur général, madame Claire Bilodeau, madame Reine Cayer, monsieur Bernard Deshaies, madame Jacynthe Gagnon, madame Françoise Godin, monsieur Norman Johnston, madame Nathalie Kerbrat, monsieur Gilles Lavoie, monsieur Pierre Lemieux, madame Solange Morneau, monsieur Christian Overbeek, membres, et Me Renée Saint-Hilaire, secrétaire générale.

Participe, par téléphone, monsieur Charles-Félix Ross.

Madame Marie-Christiane Lecours s'est excusée de ne pouvoir être présente.

La séance débute vers 10 h 45.

-----ooo0ooo-----

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est adopté, sur proposition de [REDACTED], appuyée par [REDACTED] :

- 01 Adoption de l'ordre du jour
- 02 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 février 2014
- 03 Sujets découlant des procès-verbaux précédents
 - Programme d'appui à la diversification et au développement régional – Lettre du ministre, dépôt
 - Modifications à la structure organisationnelle, suivi
 - Rapport d'évaluation sur les orientations gouvernementales 2010-2015, suivi
- 04 Rapport de la direction
 - Calendrier de diffusion des publications et des principales activités publiques
 - Revue de presse
- 05 Rapport du comité de vérification
 - Budget 2014-2015
 - Réserve générale
 - État de situation de la recommandation et suivi au VGQ - Base de données agrométéorologiques permanente pour le foin
 - Vérification interne
 - Plan d'action 2014-2015
 - Suivi des travaux de vérification

- Rapports déposés :
 - Rapport à la direction suite aux travaux de validation des résultats du Plan d'exploitation 2012-2013 et du Plan d'action de développement durable 2008-2013
 - Rapport de vérification interne sur les inventaires de contrôle
 - Évaluation externe de la qualité de l'activité d'audit interne de la FADQ par la firme Mallette
 - Politique de vérification interne, modifications
- 06 Rapport du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines et informationnelles
- Règles d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration
 - Déclaration faite conformément à l'article 10 du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration
 - Adoption du Plan d'exploitation 2014-2015 de La Financière agricole du Québec
 - Programmation en ressources informationnelles (PARI) 2014-2015
 - Gestion de biens et garanties – Article du Journal de Québec
 - Évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et des administrateurs
- 07 Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles - Ajustement de la contribution unitaire au produit Veaux de grain pour l'année d'assurance 2013
- 08 Évolution depuis 2009 des revenus stabilisés ajustés, des prix du marché et des unités assurées au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles
- 09 Rapport de la Vice-présidence aux assurances et à la protection du revenu au 28 février 2014
- 10 Rapport de la Vice-présidence au financement au 28 février 2014
- Données préliminaires concernant le financement des entreprises admissibles à la Stratégie de soutien à l'adaptation au 28 février 2014
- 11 Dossiers juridiques - État de situation
- 12 Varia
- Calendrier des séances du conseil d'administration pour la période de mai 2014 à juin 2015, dépôt
- 13 Date de la prochaine séance
- 14 Levée de la séance

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE
LE 7 FÉVRIER 2014**

Le projet de procès-verbal de la cent soixantième séance du conseil d'administration de La Financière agricole du Québec tenue le 7 février 2014 a été transmis à chacun de ses membres avec l'avis de convocation et IL EST RÉSOLU, sur proposition de [REDACTÉ], appuyée par [REDACTÉ], [REDACTÉ], QUE le procès-verbal de la séance du 7 février 2014 soit adopté.

Résolution
N° 1160

SUJETS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

- **Programme d'appui à la diversification et au développement régional – Lettre du ministre, dépôt**



- **Modifications à la structure organisationnelle, suivi**

La mise en place des changements administratifs présentés à la dernière séance se réalise de manière harmonieuse.

- **Rapport d'évaluation sur les orientations gouvernementales 2010-2015, suivi**

Monsieur Keating confirme que le Rapport d'évaluation sur les orientations gouvernementales 2010-2015 a été transmis au ministre responsable et que la société ne dispose pas d'informations additionnelles.

Les autres sujets nécessitant un suivi sont de nouveau inscrits à l'ordre du jour.

RAPPORT DE LA DIRECTION

- **Calendrier de diffusion des publications et des principales activités publiques**

Le calendrier de diffusion des publications et des principales activités publiques, tel qu'actualisé, est déposé.

- **Revue de presse projet**

La revue de presse couvrant la période du 7 février au 20 mars 2014 est déposée.

Le comité de vérification a tenu une séance le 20 mars 2014.

En l'absence de madame Lecours, madame Bilodeau, membre du comité, fait rapport au conseil d'administration sur cette réunion.

Madame Francine Jacques, vice-présidente aux affaires corporatives et monsieur Richard Laroche, directeur des ressources financières et matérielles, se joignent à la séance pour le rapport du comité de vérification.

[REDACTED] se joint à la séance au cours de la présentation sur le budget.

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

La proposition budgétaire pour l'exercice financier 2014-2015 est déposée.

Madame Bilodeau précise que les crédits budgétaires 2014-2015 ne seront déposés et votés par l'Assemblée nationale qu'après les élections générales. Les ministères et organismes disposent toutefois des crédits suffisants pour assumer leurs obligations de début d'année financière.

Elle rappelle que les prévisions de dépenses à l'égard de certains programmes incluent des contingences, notamment pour les programmes Agri-Québec Plus et Agri-stabilité.

Les orientations gouvernementales signifiées à la société en novembre 2009 prévoient la constitution d'une réserve générale, à même les surplus, afin de contrer les risques exceptionnels, ce qui répond au principe de précaution. Il appartiendra au conseil d'administration de déterminer et de quantifier cette réserve à la lumière des résultats de l'analyse actuarielle en cours. Le déficit cumulé de la société et celui du Fonds ASRA ne peuvent non plus être ignorés.

[REDACTED]

La proposition budgétaire 2014-2015 est ensuite présentée poste par poste par monsieur Laroche. Un tableau explicatif sur les contingences établies pour les programmes Agri-stabilité, Agri-investissement, Agri-Québec, Agri-Québec Plus et ASRA est déposé.

Les revenus projetés sont de l'ordre de 731,3 M\$. Ils proviennent des sommes consenties par le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada, des contributions des producteurs agricoles aux différents programmes et de revenus administratifs. Les dépenses prévues de 476,4 M\$ regroupent les déboursés dans les divers programmes, les contributions de la société aux différents programmes et les dépenses administratives.

Le budget des dépenses administratives s'élève à 60,4 M\$. Madame Jacques rappelle que la société doit autofinancer une indexation et une progression salariales de 2 % au 1^{er} avril 2014, représentant un montant de 900 k\$. Le budget tient compte du nombre d'ETC autorisé en 2013.

Monsieur Laroche expose les paramètres et les hypothèses à partir desquels ces prévisions ont été établies, incluant le détail des unités assurées, des cotisations et des contributions budgétisées en ASRA. Il rappelle que l'estimation des contributions de la société au programme ASRA et des dépenses des programmes Agri, ces dernières étant établies vingt mois avant la réception des données financières des entreprises agricoles, peut connaître des variations importantes. L'accord-cadre Cultivons l'avenir 2 et l'introduction du « ponceau » viennent ajouter à la complexité entourant l'établissement des prévisions.

[REDACTED]

Un excédent de 254,8 M\$ est anticipé pour l'exercice financier 2014-2015.

Conformément aux normes de présentation applicables aux entités du secteur public, le budget initial apparaîtra aux états financiers de la société.

– **Budget 2014-2015**

Résolution
N° 1161

[REDACTED], IL EST
RÉSOLU, sur proposition de [REDACTED], appuyée par
[REDACTED] :

QUE le budget 2014-2015 déposé à la présente séance soit adopté, sous réserve qu'il puisse être révisé en fonction des crédits qui seront attribués à La Financière agricole pour l'exercice financier 2014-2015.

– **Réserve générale**

La société a confié à la firme Les Services actuariels SAI le mandat de réaliser une évaluation du niveau de réserve approprié à l'égard du Compte dédié, de l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) et des programmes Agri-stabilité, Agri-investissement et Agri-Québec. Le mandat vise la période de 2014-2015 à 2019-2020, soit la dernière année du présent cadre financier et les cinq années suivantes. Le mandat ne couvre pas la méthodologie de tarification en ASRA.

Le comité de vérification a été saisi des résultats préliminaires.

Les travaux ont été réalisés sur une base stochastique. Madame Bilodeau fournit les explications requises sur cette méthode. L'analyse vise à mesurer les éléments ci-après :

pour le Compte dédié :

- évaluer la provision générale au 31 mars 2013 et mesurer le degré de sensibilité aux taux d'actualisation et au taux d'échec;
- mesurer le niveau de dédoublement entre la provision générale et la provision spécifique;
- évaluer si le plafond de la réserve actuelle de 100 M\$ est adéquat et suffisant;
- déterminer les taux de prime nécessaires à la capitalisation du Compte dédié.

pour l'assurance stabilisation des revenus agricoles et les programmes ASRA et les programmes Agri-stabilité, Agri-investissement et Agri-Québec :

- quantifier les engagements financiers projetés de 2014-2015 à 2019-2020;
- mesurer le degré de sensibilité de ces engagements à différentes variables;
- déterminer le niveau de réserve à détenir pour faire face à une période prolongée de scénarios défavorables.

L'analyse présentera un avis sur le niveau de réserve à détenir selon divers degrés de risques afin de couvrir un maximum de scénarios. Une présentation des actuaires sera à l'ordre du jour de la prochaine séance du comité et par la suite, au conseil d'administration.

– **État de situation de la recommandation et suivi au VGQ – Base de données agrométéorologiques permanente pour le foin**

Le rapport du Vérificateur général déposé à l'Assemblée nationale pour l'année 2013-2014 fait état d'une recommandation portant sur la mise en place d'une base de données agrométéorologiques pour l'indemnisation

dans le foin collectif en assurance récolte dont il a jugé le taux d'application insatisfaisant. La priorité qui a dû être accordée aux modifications de programmes découlant de l'Accord-cadre Cultivons l'avenir 2 explique le ralentissement des travaux dans ce dossier, ralentissement n'ayant aucun impact sur les compensations versées.

Le plan de travail et l'échéancier de production des travaux qui permettront la mise en place de cette base de données en 2014 sont déposés.

– Vérification interne

- Plan d'action 2014-2015

Le comité de vérification a approuvé le plan d'action en vérification interne pour l'année financière 2014-2015. Il est déposé.

- Suivi des travaux de vérification

Le comité a pris connaissance de l'état d'avancement de la réalisation des mandats du plan d'action 2013-2014 au 28 février 2014, du portrait des travaux de vérification planifiés en 2013-2014, en cours de réalisation et terminés, du portrait et du bilan des travaux réalisés depuis 2009 de même que des suivis des recommandations des vérificateurs internes et externes, incluant le Vérificateur général (VGQ) et le Commissaire au développement durable (CDD).

- Rapports déposés

Les rapports sur les mandats « Rapport à la direction suite aux travaux de validation des résultats du Plan d'exploitation 2012-2013 et du Plan d'action de développement durable 2008-2013 et « Inventaires de contrôle » ont été déposés. Aucune préoccupation particulière n'en ressort.

- Évaluation externe de la qualité de l'activité d'audit interne de la FADQ par la firme Mallette

Le rapport final d'évaluation externe de la qualité de l'activité d'audit externe de La Financière agricole a été reçu par le comité. Il conclut que la Direction de la vérification interne est en conformité avec les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit externe de l'IIA et qu'elle peut utiliser la mention «en conformité avec les Normes ».

Le rapport d'évaluation de la Firme Malette identifie des opportunités d'amélioration de la qualité des travaux en vérification interne et formule des recommandations. Le plan d'action pour y donner suite est en voie de réalisation. Les modifications proposées à la Politique de vérification interne permettront de répondre à plusieurs de ces recommandations, en plus de clarifier les rôles et responsabilités de chacun des intervenants concernés.

[] s'excuse de devoir quitter la séance.

- Politique de vérification interne, modifications

Résolution
N° 1162

[REDACTED], IL EST
RÉSOLU, sur proposition de [REDACTED], appuyée par [REDACTED]
[REDACTED], QUE les modifications à la Politique de vérification interne
déposées à la présente séance soient approuvées.

Les délibérations sont suspendues pour le dîner.

[REDACTED] se joint aux administrateurs.

La séance a été précédée d'une séance du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines et informationnelles.

Madame Vincent, présidente du comité, fait rapport au conseil d'administration.

RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RESSOURCES HUMAINES ET INFORMATIONNELLES

– Règles d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration

Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de La Financière agricole a été adopté en 2002 et n'a fait l'objet que de modifications mineures. Après plus de dix ans, le comité estime opportun d'en faire la révision afin, d'une part, de le simplifier si possible et, d'autre part, de le mettre à niveau, la nouvelle gouvernance étant très axée sur les obligations de loyauté et de diligence. Un mandat en ce sens est confié à la direction.

Madame Vincent attire l'attention des administrateurs sur certaines dispositions du Code. Elle rappelle notamment le caractère confidentiel non seulement des documents, mais également des informations présentées au conseil, les obligations liées aux interventions et aux commentaires sur les affaires relevant de la société auprès de tiers et les dispositions relatives aux conflits d'intérêts.

Compte tenu de l'évolution des principes de gouvernance et de l'arrivée de nouveaux membres depuis la formation offerte en septembre 2012, une formation sur la gouvernance sera organisée au bénéfice des administrateurs au cours de l'année 2014-2015.

– Déclaration faite conformément à l'article 10 du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration

Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs prévoit la divulgation obligatoire, au président du conseil d'administration, de tout intérêt direct ou indirect détenu dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de placer un administrateur dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut ou pourrait faire valoir contre la société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Les administrateurs sont invités à mettre à jour leur déclaration d'intérêt ou, le cas échéant, à attester de la conformité de la dernière déclaration produite.

Un projet de Plan d'exploitation 2014-2015 est déposé. Il a été élaboré à partir des échéances convenues dans le Plan stratégique 2012-2015 de la société. Comportant quatre (4) enjeux, vingt-sept (27) objectifs et une quarantaine d'actions, il établit les priorités d'action, les indicateurs et les cibles à réaliser à court terme. Il s'inscrit dans la continuité du Plan d'exploitation 2013-2014 tout en tenant compte des nouvelles préoccupations, notamment la mise en œuvre du ponceau lié au programme Agri-Québec Plus.

[

 _____]
 _____]

La société participera aux travaux de la Table de liaison initiée par le MAPAQ sur la relève agricole.

La réalisation d'interventions ponctuelles demeure toujours possible en cours d'année.

– **Adoption du Plan d'exploitation 2014-2015 de La Financière agricole du Québec**

ATTENDU QUE [_____

 _____];

ATTENDU QU' [_____
 _____];

ATTENDU QU' [_____];

[_____
 _____], IL EST RÉSOLU, sur proposition de [_____], appuyée par [_____]:

Résolution
N° 1163

1° QUE le Plan d'exploitation 2014-2015 de La Financière agricole du Québec annexé à la présente résolution soit adopté;

2° QUE ce plan d'exploitation soit transmis au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, pour être soumis à l'approbation du gouvernement.

Madame Jacques se joint de nouveau à la séance pour le prochain dossier.

Conformément à la Directive sur la gestion des ressources informationnelles, la programmation annuelle en ressources informationnelles doit recevoir l'approbation du conseil d'administration avant d'être transmise au Conseil du trésor.

La programmation en ressources informationnelles 2014-2015, constituée du plan de travail en ressources informationnelles et du programme d'investissement en technologies de l'information, est déposée. Elle s'inscrit dans les orientations gouvernementales. Aucune contingence n'a été prévue.

Le budget global s'élève à 9,1 M\$, incluant les frais de téléphonie. Madame Jacques ajoute que les efforts de rationalisation ont conduit à une réduction des investissements en fonctionnement de 1,3 %. [REDACTED]

La réalisation des projets de plus de 100 000 \$ sera soumise à l'approbation du conseil d'administration.

– **Programmation en ressources informationnelles 2014-2015 de La Financière agricole du Québec**

Résolution
N° 1164

[REDACTED], IL EST RÉSOLU, sur proposition de [REDACTED], appuyée par [REDACTED]:

1° QUE la Programmation en ressources informationnelles 2014-2015 de La Financière agricole du Québec déposée à la présente séance soit approuvée;

2° QUE cette programmation soit déposée au Conseil du trésor.

– **Gestion de biens et garanties – Article du Journal de Québec**

Le comité a reçu les explications requises concernant le contenu d'article de presse portant sur la gestion des projets informatiques au gouvernement du Québec et dans lequel la réalisation d'un projet de la société, Gestion des biens et garanties pour les prêts, était commentée.

Il ressort que la société a agi de façon responsable en révisant la portée et l'échéancier du projet et en intégrant par la suite ce dernier dans un projet plus global. Aucune perte n'en a résulté.

– **Évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et des administrateurs**

Sur la recommandation du comité, les questionnaires d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et des administrateurs seront administrés aux membres.

Une compilation des résultats sera déposée au comité à sa prochaine séance. Ce dernier, après analyse, fera rapport au conseil d'administration et formulera ses recommandations, le cas échéant.

L'augmentation des prix de marché dans le secteur bovin entrainera vraisemblablement une diminution des compensations ASRA prévues dans ce secteur, plus particulièrement pour le produit Veaux de grain. Un ajustement à la baisse du taux de contribution pour l'année d'assurance 2013 à l'égard de ce produit est proposé.

**PROGRAMME D'ASSURANCE STABILISATION DES REVENUS AGRICOLES -
AJUSTEMENT DE LA CONTRIBUTION UNITAIRE
AU PRODUIT VEAUX DE GRAIN POUR L'ANNÉE D'ASSURANCE 2013**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de [REDACTED], appuyée par [REDACTED] :

Résolution
N° 1165

1° QUE les modifications au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles pour le produit Veaux de grain déposées à la présente séance soient adoptées;

2° QUE ces modifications soient applicables à l'année d'assurance 2013.

Monsieur Jean-François Brouard, vice-président aux assurances et à la protection du revenu, se joint aux administrateurs pour les deux prochains sujets.

**ÉVOLUTION DEPUIS 2009 DES REVENUS STABILISÉS AJUSTÉS, DES PRIX
DU MARCHÉ ET DES UNITÉS ASSURÉES AU PROGRAMME
D'ASSURANCE STABILISATION DES REVENUS AGRICOLES**

Un tableau sur l'évolution, depuis 2009, des revenus stabilisés ajustés, des prix du marché et des unités assurées en assurance stabilisation des revenus agricoles est déposé. Monsieur Brouard précise que les revenus stabilisés ajustés tiennent compte des Agri et des arrimages cumulés dans les céréales et les pommes de terre.

Ces données illustrent que, depuis 2009, les prix du marché se sont accrus de façon très importante alors que les revenus stabilisés sont demeurés relativement stables. Au cours de la même période, les unités assurées sont demeurées plutôt stables à l'exception des secteurs du bouvillon et du veau de grain qui ont connu une baisse importante des volumes assurés.

Il en ressort que l'augmentation des prix de marché explique, à elle seule, plus de 90 % de la diminution des compensations versées en ASRA.

Des tableaux complémentaires présentent le portrait de l'évolution, par production, du nombre d'adhérents au programme ASRA.

La baisse du nombre d'adhérents observée, qui s'explique en partie par le phénomène de consolidation des entreprises, fait l'objet d'échanges.

Ces données contribueront à alimenter la réflexion sur la relève agricole et les améliorations permanentes à apporter aux programmes de sécurité du revenu.

RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE AUX ASSURANCES ET À LA PROTECTION DU REVENU AU 28 FÉVRIER 2014

Le rapport de la Vice-présidente aux assurances et à la protection du revenu au 28 février 2014 est déposé et commenté sommairement par monsieur Brouard.

Monsieur Brouard mentionne que l'année 2013 s'est avérée favorable en assurance récolte et que le déficit du Fonds ASRA se résorbe, seule la production porcine affiche un déficit prévisionnel de 300 M\$ au 31 mars 2014.

La parution d'un article de presse sur le règlement 2013 dans la protection d'assurance récolte collective Foin au Lac-Saint-Jean amène monsieur Brouard à présenter certains éléments concernant la méthode d'évaluation des pertes et la protection offerte.

L'évaluation de pertes se fait à partir de données agrométéorologiques. La méthode est basée sur la relation entre les rendements et les données climatiques mesurés sur le terrain. Le rendement en foin est établi à partir de la compilation des données d'environ 1 300 fermes témoins et les données climatiques proviennent des observations obtenues à partir de près de 270 stations météo réparties dans toutes les régions du Québec. La société ajuste ensuite l'évaluation des pertes en fonction d'une marge d'erreur statistique en faveur des producteurs.

En ce qui concerne la région du Lac-Saint-Jean, la compilation des données a permis d'observer que la saison 2013 a été marquée par des stress hivernaux importants dans certains secteurs. Même si les coûts exceptionnels de réensemencement des superficies affectées par le gel hivernal ne font pas partie des paramètres contractuels de la protection Foin, la société a néanmoins consenti à ajouter au règlement 2013 une indemnité supplémentaire de plus de 1,3 M\$ pour couvrir les frais de réensemencement des superficies détruites par le gel. Cette façon de faire devra d'ailleurs être soumise à l'appréciation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour les prochaines années.

La Direction assurera le suivi approprié dans ce dossier.

Monsieur Ernest Desrosiers, vice-président au financement, se joint aux administrateurs pour le prochain sujet.

RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE AU FINANCEMENT AU 28 FÉVRIER 2014

Le rapport de la Vice-présidente au financement au 28 février 2014 est déposé et commenté sommairement par monsieur Desrosiers.

Il indique un niveau d'activité élevé, une diminution du pourcentage de la clientèle en arrérages et une diminution du nombre d'entreprises en recouvrement.

– **Données préliminaires concernant le financement des entreprises admissibles à la Stratégie de soutien à l'adaptation au 28 février 2014**

Des données détaillées sur le financement des entreprises admissibles à la Stratégie de soutien à l'adaptation sont déposées.

En date du 28 février 2014, plus de 303 M\$ ont été autorisés en financement dont un montant de 162,3 M\$ est admissible à la contribution au paiement de l'intérêt.

DOSSIERS JURIDIQUES - ÉTAT DE SITUATION



VARIA

– **Calendrier des séances du conseil d'administration pour la période de mai 2014 à juin 2015, dépôt**

Le calendrier des séances régulières couvrant la période de mai 2014 à juin 2015 est déposé.

DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière est prévue le vendredi 23 mai 2014.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée vers 15 h 25.

Original signé par Diane Vincent

Présidente du conseil

Original signé par Robert Keating

Président-directeur général

Original signé par Christian Overbeek

Original signé par Renée Saint-Hilaire

secrétaire générale